

## **LA LÉGALISATION DU CANNABIS EN ALLEMAGNE : Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?<sup>1</sup>**

**En Allemagne, la légalisation du cannabis fait partie du programme de la nouvelle coalition formée des sociaux-démocrates, des Verts et des libéraux, qui a été investie à la tête du pays en 2021. Sous la direction du ministre de la Santé, le gouvernement a développé un projet prévoyant différentes étapes en vue d'une régulation progressive du marché du cannabis. L'Allemagne ne souhaitant pas faire cavalier seul, elle a ainsi son projet à la Commission européenne, afin que celle-ci vérifie sa compatibilité avec le droit européen. Cette consultation, qui a notamment fait apparaître des enjeux autour de l'application des accords de Schengen et des Convention internationales sur les drogues, a conduit à un réajustement du projet initial avec une mise en place progressive à partir du printemps 2024. L'Allemagne rejoint ainsi deux autres pays européens, Malte et le Luxembourg qui ont légalisé la possession et l'autoproduction de cannabis en 2021 et en 2023 respectivement.**

### **UN PROCESSUS EN DEUX TEMPS**

La Loi sur le cannabis allemande<sup>2</sup> comprend deux piliers principaux. Le premier pilier, effectif depuis le 1er avril 2024, autorise la consommation et la culture privée de cannabis par les adultes. Cette autorisation s'étend aussi depuis le 1er juillet à la création d'associations de consommateurs qui cultivent de façon communautaire (Anbauvereine). Ces associations, appelées communément Cannabis Social Clubs, permettent à leurs membres de cultiver ensemble et de partager la récolte de cannabis dans un cadre juridique à but non-lucratif.

Le second pilier, sans doute celui qui a le plus posé problème au sein de l'Union européenne, prévoit une vente commerciale de cannabis dans le cadre de « projets modèles » (Modelprojekte) régionaux. Le gouvernement fédéral prépare actuellement ce volet, en s'inspirant notamment des essais pilotes en Suisse, afin de le soumettre encore une fois à la Commission européenne pour examen. Ce pilier vise à établir des chaînes d'approvisionnement commerciales régionales pour le cannabis et d'étudier leur impact.

La loi allemande sur le cannabis permet aux adultes de posséder jusqu'à 25 grammes de cannabis pour l'usage personnel (jusqu'à 50 grammes à domicile) et de cultiver jusqu'à trois plants par personne. Le gouvernement souhaite aussi supprimer les casiers judiciaires pour les infractions antérieures liées à la possession de petites quantités de cannabis, et de réduire le marché noir en créant un circuit légal pour la culture et la distribution du cannabis. Il espère ainsi combattre efficacement le trafic et la criminalité associés au marché noir.

### **LES CANNABIS SOCIAL CLUBS**

Ces associations de cultivateurs constituent le second élément du dispositif mis en place dès 2024. Ils permettent aux membres de cultiver et de partager leur récolte, avec une limite de 50 grammes par personnes et par mois (30 grammes pour les jeunes adultes de 18 à 21 ans). Chaque club, limité à 500 membres au maximum, doit demander une licence d'exploitation, processus pouvant prendre jusqu'à trois mois. Les membres cotisent un montant par mois pour financer le local, la sécurité et les équipements de culture. Les clubs visent à encadrer la consommation de cannabis de manière sécurisée

et contrôlée. A l'heure actuelle, il existe toutefois encore de nombreuses incertitudes quant à la mise en place de ces associations. Si certaines des principales règles qui s'appliquent aux Cannabis Social Clubs allemands ont été fixées au niveau national, c'est beaucoup moins clair au niveau local, d'autant plus que les autorités en charge d'autoriser et de contrôler ces clubs n'ont pas encore été définies.

Le gouvernement allemand a estimé que le marché du cannabis légal pourrait créer jusqu'à 27 000 emplois et générer 4,7 milliards d'euros en recettes fiscales. Cependant, l'impact social de cette réforme est tout aussi important. En régulant la consommation et en offrant une alternative au marché noir, l'Allemagne espère réduire les risques associés à la consommation de cannabis de mauvaise qualité et à la criminalité liée à son trafic.

## **DÉFIS ET PERSPECTIVES**

Bien que la réforme soit saluée comme l'une des plus progressistes d'Europe, elle n'est pas exempte de défis. La mise en place des Cannabis Social Clubs et des chaînes d'approvisionnement commerciales devra être encadrée et surveillée de près pour éviter des dérives commerciales comme on peut les voir en Amérique du Nord. Une des principales inquiétudes est que l'Allemagne, qui est très observée par la Suisse et d'autres pays, mette en œuvre un modèle lacunaire parce que la coalition gouvernementale a voulu aller (trop) vite en légalisant le cannabis, conformément à son programme, sans prendre le temps de réfléchir à tous les défis que cela pose. La mise en place des clubs n'est ainsi pas encore encadrée précisément, et il ne faudrait pas que l'Allemagne devienne un mauvais exemple, compromettant ainsi les efforts plus structurés qui sont fait ailleurs en Europe. Il sera donc essentiel de surveiller de près l'évolution de cette initiative.

La légalisation du cannabis en Allemagne marque toutefois un tournant dans la politique de régulation des drogues en Europe. En mettant l'accent sur la culture privée et communautaire, le pays espère non seulement offrir une alternative sûre et contrôlée au marché noir, mais aussi ouvrir de nouvelles perspectives économiques et sociales. La réussite de cette réforme dépendra de la capacité du gouvernement à réguler efficacement les nouveaux dispositifs tout en restant flexible pour répondre aux évolutions du marché et des comportements des consommateurs. Il faudra aussi voir si, en cas de changement de la coalition au gouvernement, la volonté de poursuivre cette réforme, qui reste très controversée notamment dans certains cercles médicaux, perdure.

1: Merci à Addiction Suisse et Frank Zobel pour leurs précieux commentaires et contributions à cet article

2: <https://www.bundesgesundheitsministerium.de/themen/cannabis/faq-cannabisgesetz>